



**NATIONS  
UNIES**



**CONVENTION-CADRE SUR LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/1999/L.13/Rev.1  
2 novembre 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

ORGANE SUBSIDIARE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
ET TECHNOLOGIQUE  
Onzième session  
Bonn, 25 octobre - 5 novembre 1999  
Point 9 e) de l'ordre du jour

**QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES**

**ASPECTS SCIENTIFIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA PROPOSITION DU BRÉSIL**

**Projet de conclusions du Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des renseignements communiqués par la délégation brésilienne, notamment de la version révisée <sup>1</sup> de la méthodologie initialement proposée dans le document FCCC/AGBM/1997/MISC.1/Add.3 et a félicité le Brésil de ses travaux sur cette question. Il a par ailleurs noté que le troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) contiendrait vraisemblablement les meilleures informations disponibles sur les valeurs des paramètres et autres données permettant d'évaluer la proposition. Le SBSTA a également constaté qu'il fallait entreprendre de nouvelles analyses scientifiques.

---

<sup>1</sup>La version révisée de la proposition, intitulée : "Note on the time-dependent relationship between emissions of greenhouse gases and climate change" pourra être consultée sur le site Web officiel du Brésil à l'adresse suivante : <http://www.mct.gov.br/clima>. Il est possible d'en obtenir des copies papier en s'adressant au : Ministério da Ciência e Tecnologia, Gabinete do Ministro, Esplanada dos Ministérios, Bloco E - 3 Andar - Sala 398, 70067-900 Brasília (Brésil).

2. Le SBSTA a prié le secrétariat de coordonner l'élaboration d'une étude de la proposition par des experts choisis dans le fichier, afin qu'elle soit achevée pour sa quatorzième session. Il lui a également demandé d'afficher sur son site Web les informations fournies par les experts.

3. Le SBSTA a invité la délégation brésilienne, et les autres Parties, à adresser au secrétariat des informations sur les aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil ainsi que des renseignements connexes, et à permettre aux experts de consulter ces renseignements sur son site Web.

4. Le SBSTA a décidé d'examiner, le cas échéant, à ses sessions ultérieures, toutes nouvelles informations relatives aux aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil.

-----